

# Week-end du Vieux Lavoir 2024



## Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures

### REGLEMENT Marche Nordique chronométrée 18km 2024

#### 1 La manifestation

La Marche Nordique chronométrée s'inscrit dans le cadre du week-end Sport du Vieux Lavoir elle se déroule pendant le Trail du Vieux lavoir.

Les marcheurs et les coureurs du trail s'engagent à cohabiter en bonne intelligence sur les sentiers et à partager les ravitaillements.

Il s'agit d'une manifestation qui se veut **conviviale** et **éco-responsable** et a pour but la promotion du **sport pour tous** et le développement des activités de pleine nature sur le territoire Yvelinois. Elle a lieu à Morainvilliers par autorisation préfectorale.

Elle est organisée par le l'Association des Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures aidée de Temps Libre Morainvilliers-Bures, et VO2 Rives de Seine, tous soucieux du respect de l'environnement et attentifs aux comportements qu'elle entraîne, de tous les acteurs (organisateur, partenaires, participants, accompagnateurs/spectateurs).

#### 2 – Parcours

Boucle de 18 km - en 4h maximum (Barrière horaire 12h 45 )en milieu naturel et terrain accidenté.

Un 1<sup>er</sup> ravitaillement est prévu au km 10 et un 2<sup>nd</sup> au km 16 ainsi qu'un buffet à l'arrivée.

Les ravitaillements seront fermés à 12 h 30 .

**Important : les marcheurs doivent prévoir une autonomie en eau suffisante compte-tenu de la météo.**

Les parcours, seront indiqués à l'aide de rubalises, de panneaux et traçage au sol, ils se déroulent dans les forêts des Grands Bois et de Bazemont .

Des signaleurs de courses sont présents sur le parcours à chaque endroit critique et traversée de routes .

Le parcours est consultable sur le site de l'évènement <http://trailduvieuxlavoir.com/>

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée pour tout problème en dehors du parcours officiel.

Les distances et dénivelés sont donnés à titre indicatif.

#### 3 –Lieu, date et horaires

Date : Dimanche 16 juin 2024

Adresse du lieu **de départ et d'arrivée** : Salle des Loisirs, Place de l'église, 78630 Morainvilliers Coordonnées GPS : N048' 55,696 E001' , 129

# Week-end du Vieux Lavoir 2024



Parking sur place.

## Horaires:

- **Départ 9h** . (entre le départ du 35 km et avant celui du 21 km)
- Echauffement sur la pelouse vers 8 h 50.

## 4 Inscriptions et dossards

Les inscriptions s'effectuent via le site : <http://trailduvieuxlavoir.com/> où se trouve le lien vers notre prestataire **onsinscrit.com**.

Le retrait des dossards aura lieu sur place à la Salle des loisirs (place de l'église 78630 Morainvilliers ), soit le Samedi 15 Juin de 9h à 12h et de 14h à 17h 30, soit le Dimanche 16 Juin à partir de 8h. Il n'est pas prévu de remboursement en cas de retard.

## Documents d'inscription obligatoires :

Condition : âge minimum 18 ans au jour de la compétition.

- Bulletin d'inscription et paiement en ligne sur le site [onsinscrit.com](http://onsinscrit.com)

Le participant devra fournir : (\*)

- Une licence **Compétition** FFA (ou autre fédération reconnue par la FFA)
- Ou l'attestation du Parcours Prévention Santé FFA (via le site <https://pps.athle.fr/>)
- Ou un Certificat médical de moins d'un an au 16/06/2024 comportant clairement la mention de non contre-indication à pratiquer la Marche Nordique en compétition.

(\* conformément aux règles FFA décrites dans la note du 16/01/2024)

Pas d'inscription sur place.

**Sans ces documents votre inscription ne pourra pas être validée**

**Les inscriptions 2024 sont limitées à 60 participants.**

## **ANNULATION POUR RAISON MEDICALE :**

L'annulation est possible sur demande faite via email [contact@trailduvieuxlavoir.com](mailto:contact@trailduvieuxlavoir.com) jusqu'au 1 er Juin 2024.

La demande de remboursement devra être accompagnée d'un certificat médical précisant la contre-indication et envoyée au plus tard 15 jours avant la date de la course. Après acceptation de la demande, le montant du remboursement représente une partie du montant payé (déduction faite des frais d'inscription et de gestion). Ce remboursement sera effectué dans le mois qui suit la demande de remboursement par virement ou chèque.

# Week-end du Vieux Lavoir 2024



## 5 – Règles

Sous peine de se voir disqualifiés les marcheurs s'engagent, à respecter les bonnes pratiques de la marche nordique en compétition, **utilisant des bâtons de marche nordique** ils ont toujours un pied et un bâton en contact avec le sol, le pas de course et la marche « glissée » ne sont pas autorisés. Des contrôles aléatoires seront effectués sur le parcours.

En cas d'abandon du participant il n'est prévu aucun transport de retour vers l'arrivée, sauf cas grave nécessitant une évacuation par la Protection Civile.

### Tarifs par participant :

15€ comprenant les frais d'inscription de notre partenaire onsinscrit.com, (20 € à partir du 5 Juin 2023)

## 6 – Matériel et sécurité

Avec leurs bâtons de marche, les participants doivent apporter leur propre matériel nécessaire à la marche (« camel-bag », gobelet, eau, sucre, petit matériel de soin, téléphone...).

Il n'est prévu aucun prêt de bâtons par l'organisation. Accès libre aux toilettes de la salle mais il n'est prévu ni douche, ni vestiaire, ni consigne.

Un dispositif de secours sera présent le jour de la course (Protection civile des Yvelines). Les participants ont à leur disposition un numéro unique d'appel au Poste de secours.

Les spectateurs et accompagnants devront se tenir à l'extérieur du parcours.

## 7- Arrivée et Récompenses

Un ravitaillement est à disposition des marcheurs à l'arrivée.

Un cadeau sera remis à chaque marcheur à la remise de son dossard.

Le chronométrage par **puces électroniques intégrées au dossard** est assuré par la société **COURSE ORGANISATION**.

Le classement est effectué par notre partenaire chronomètre, il sera consultable à l'arrivée et mis en ligne sur le site.

La remise des prix se déroulera sur le site de l'arrivée, une récompense est prévue pour les 5 premiers marcheurs et les 5 premières marcheuses.

## 8 - Assurance

-Responsabilité civile : L'organisateur AFLMB est couvert par une police souscrite auprès d'AXA ASSURANCES agence ORGEVAL.

-les participants devront vérifier qu'ils sont bien assurés en responsabilité civile

# Week-end du Vieux Lavoir 2024



-Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration de matériel.

## **9- Environnement**

Cette Marche Nordique est organisée dans le respect des règles de protection de l'environnement. Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen et responsable en parfait **respect du milieu naturel ainsi que des cultures traversées sur le parcours.**

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le circuit initial suivant les contraintes environnementales, météorologiques ou sanitaires.

Dans une logique d'éco-responsabilité, aucun objet jetable ne sera utilisé. Nous invitons les participants à amener leur propre réserve d'eau et gobelet pour les ravitaillements.

Les participants sont invités à utiliser les poubelles de tri sélectif correspondant à leurs déchets.

## **10- Droits à l'image**

Les participants autorisent les organisateurs du « Week-end du Vieux Lavoir » à utiliser les différentes images/vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports médias numériques et papier de l'organisation ainsi que de la municipalité de Morainvilliers (Le MAG , site web, pages Facebook) et de la presse.

Ils autorisent également les associations organisatrices à utiliser leurs images à des fins promotionnelles (AFLMB, Temps Libre et VO2).

## **11 – Informatique et liberté**

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 les participants possèdent un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant par demande écrite à AFLMB - MAIRIE de Morainvilliers 6 allée des Tilleuls, 78630 Morainvilliers.

## **12 – Cas de force majeure / COVID**

En cas d'évènement de force majeure, d'alerte météo, d'interdiction préfectorale de l'évènement (y compris au dernier moment), de restrictions sanitaires ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

## **13 – Acceptation du règlement**

Tout concurrent s'inscrivant à la marche nordique chronométrée reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.